

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence

Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Lettres et langues

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* a ouvert en 2005 dans le cadre du dispositif licence-master-doctorat (LMD). Les enseignements sont dispensés en présentiel à la faculté des langues et des cultures étrangères à l'Université de Strasbourg, campus de l'Esplanade.

Il s'agit d'une solide formation en langues et autres champs de savoir associés : littérature, histoires, cultures nationales et régionales. L'objectif est de former des enseignants de niveau secondaire. La licence *LLCER* est une voie d'accès à la préparation des concours du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) et de l'Agrégation essentiellement. L'objectif, moins classique, de cette formation à l'offre multilingue est aussi de préparer les étudiants qui souhaitent travailler à l'international (professeur en écoles bilingues) ou dans un monde professionnel non académique (médiation culturelle, traduction, interprétation, institutions européennes ou internationales). Le parcours professionnalisant dit « d'excellence », *Langues et interculturelités*, créé en 2014, consolide l'offre professionnelle en langues et y associe une dimension réflexive portant sur les transferts interculturels et interlinguistiques.

Les parcours sont très divers. Outre les langues habituellement proposées dans ce type de formation (anglais, allemand, espagnol), la licence *LLCER* donne accès à un vaste champ de langues de moindre diffusion. Il existe 24 langues vivantes au total dont des langues plus rarement offertes, langues scandinaves, turc, persan. La formation propose 21 parcours qui se déclinent selon les langues et les aires géographiques choisies. On relève aussi des parcours spécifiques : la licence bi-langue *Portugais-espagnol*, trois parcours spécialité *Allemand (Langues et cultures des mondes germaniques, Enseignement à distance, Préparation au professorat des écoles)*, des parcours transfrontaliers, nordiques ou encore un parcours *Dialectologie*. Le parcours *Langues et interculturelités* est une licence trilingue qui propose quatre voies relevant d'une même zone linguistique et culturelle : parcours *Germanique*, parcours *Méditerranéen*, parcours *Europe centrale et orientale*, parcours *Oriental*.

La mobilité sortante est fortement encouragée et les étudiants peuvent partir à l'étranger dans le cadre des programmes Erasmus + ou dans le cadre des accords de composante mis en place par la formation.

Analyse

Objectifs
<p>L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants d'acquérir ou de renforcer la maîtrise d'une ou plusieurs langues ainsi que la capacité d'expertise de la culture d'un pays ou d'une région donnée. La mobilité étudiante (encore timide) reflète l'ouverture à l'international de cette formation qui permet de poursuivre une voie classique vers les masters correspondants et le doctorat.</p> <p>La diversité des parcours et des langues enseignées et notamment le parcours professionnalisant trilingue <i>Langues et interculturelités</i> constituent un atout essentiel dans une région strasbourgeoise au cœur de l'Europe où la maîtrise des langues est primordiale pour qui souhaite accéder à un monde professionnel autre que celui de l'enseignement (traduction, tourisme, médiation culturelle, édition). Les stages à l'étranger et les interventions d'acteurs professionnels participent de ce souci de la formation d'ouvrir la formation à un monde non académique.</p>
Organisation
<p>La formation propose un tronc commun de domaines (langues, littérature et civilisation) étoilé en 21 parcours différents orientés sur l'enseignement de langues de grande ou de moins grande diffusion (<i>Anglais, Allemand, Arabe, Chinois, Italien, Japonais, Russe, Langues scandinaves, Russe, Hébreu, Persan, Turc</i>). Les étudiants peuvent se spécialiser dans deux voire trois langues étrangères ou régionales (par exemple licence bi-langue <i>Portugais et espagnol</i>). Le parcours <i>Langues et interculturelités</i> (étude de trois langues) permet de réfléchir aux phénomènes d'interculturalité à partir de quatre aires géographiques différentes. Les combinaisons linguistiques sont nombreuses et l'abondance des parcours est un indéniable atout. Un tronc commun d'enseignements est proposé selon les parcours choisis (par exemple <i>Etudes ibériques et latino-américaines</i>) ; d'autres parcours ont leurs propres spécificités (par exemple <i>Etudes chinoises</i>). La variété des parcours rend la lisibilité des unités d'enseignement (UE) parfois difficile.</p> <p>Des cours de sensibilisation à la recherche interviennent en deuxième année de licence (L2) et en troisième année (L3). Un stage long est proposé au cours du deuxième semestre de la L3. Ces dispositions reflètent la double vocation de la formation : académique et professionnalisante.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Dans le contexte européen et international de Strasbourg, l'offre de la licence <i>LLCER</i> est adéquate et justifiée. Elle pourrait toutefois tirer davantage parti du dynamisme de la région.</p> <p>La formation est adossée à quatre équipes d'accueil (EA) de la faculté des langues, littératures et civilisations étrangères (Culture et histoire dans l'espace roman (CHER) EA 4376 ; Groupe d'études orientales, slaves et néo-helléniques (GEO) EA 1340 ; Etudes germaniques EA 1341 ; Savoirs dans l'espace anglophone, représentations, culture, histoire (SEARCH) EA 2325). On s'interroge sur les impacts de ces équipes de recherche sur la licence. On note que la formation fait relativement peu appel au monde professionnel (culture, traduction) et ce, malgré l'orientation pré-professionnalisante de certains parcours.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est de taille : elle compte 24 professeurs, 64 maîtres de conférences, sept professeurs agrégés ou certifiés, une quinzaine d'attachés temporaires d'enseignement et de recherche, 22 lecteurs et huit maîtres de langues. Quelques enseignants (professeurs associés) interviennent pour des enseignements en traduction et en littérature, on relève également la présence d'intervenants extérieurs pour le cours de pratique artistique. Les professionnels sont quasi absents.</p> <p>L'équipe pédagogique est répartie en départements autonomes pour la plupart qui correspondent aux aires linguistiques et culturelles enseignées. La gouvernance de cet ensemble est assurée par un directeur d'études qui est désigné par le doyen de la faculté de langues et cultures étrangères. Ce directeur travaille en liaison avec une commission des études (le dossier n'indique pas exactement si toutes les langues y sont représentées et si les étudiants y ont leur part).</p> <p>Compte-tenu de la grande variété de parcours que compte cette formation, on s'interroge sur la possibilité de communication transversale entre tous ces départements autonomes.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

L'effectif pour l'ensemble de la licence *LLCER* est de 1693 étudiants en 2015/2016 ; la répartition par spécialité n'est pas fournie. On observe une légère baisse des entrants depuis 2015 du fait du contingentement à 400 places de la mention *Langues et cultures anglophones*, les éléments concernant les modalités d'admission dans cette mention ne sont pas précisés.

Pour l'année 2013, la forte déperdition en première année de licence (L1) est notable : 309 étudiants sur 1071 inscrits. Les informations concernant les effectifs des années suivantes sont manquantes et ne permettent pas d'analyser au mieux les raisons de ce phénomène.

L'insertion professionnelle des diplômés est difficile à mesurer avec précision car elle est évaluée sur la base de questionnaires aux étudiants qui, selon le dossier, ne sont pas tous renseignés. Typiquement, les détenteurs de cette licence se dirigent en priorité vers les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* préparés à l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). On constate un taux satisfaisant de reçus au concours du CAPES en anglais, allemand, espagnol (57 % au CAPES d'anglais en 2016) ou de l'Agrégation. Les étudiants s'orientent aussi vers le master *Langues et interculturelités* ou les masters de la langue A ou vers le domaine de la traduction, des sciences politiques ou du journalisme. Le dossier ne comporte pas suffisamment d'éléments chiffrés pour pouvoir donner la mesure de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études à la sortie de la formation.

Place de la recherche

L'équipe pédagogique est composée de 88 enseignants-chercheurs. On relève des enseignements assurés par des enseignants affiliés aux quatre équipes d'accueil sur lesquelles s'appuie la formation - Culture et histoire dans l'espace romain, EA 4376 ; Groupe d'études orientales, slaves et néo-helléniques, EA 1340 ; Etudes germaniques, EA 1341 ; Savoirs dans l'espace anglophone, représentations, culture, histoire, EA 2325. L'accent sur la sensibilisation des étudiants à la recherche est mis dès la L2. Les étudiants bénéficient de cours d'initiation à la recherche, ont la possibilité d'avoir un tutorat avec un doctorant et ont l'obligation d'assister à des colloques de façon active (compte-rendu critique et rédaction d'un mini-mémoire encadré par un enseignant-chercheur). On regrette de ne pas avoir de détails complémentaires concernant l'impact et les apports de la recherche sur le contenu des enseignements variés que propose la licence et sur les modalités des pratiques de sensibilisation à la recherche. Malgré les efforts mis en place par la formation, le dossier pointe, par exemple, le manque d'implication des étudiants dans ce processus d'initiation à la recherche. Les efforts déjà accomplis sont en conséquence à poursuivre, voire à diversifier.

Place de la professionnalisation

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et détaillée mais son descriptif ne correspond pas toujours aux unités d'enseignement (UE) consacrées à la professionnalisation.

Une UE Pré-pro (métiers de l'enseignement) a été mise en place après l'arrêt du dispositif Emploi avenir professeur (EAP) mais s'avère peu satisfaisante. La formation a mis en place d'autres dispositifs d'accompagnement et d'aide aux étudiants, notamment l'élaboration d'un projet professionnel (peu décrit dans le dossier) en L1 qui s'effectue en collaboration avec un acteur du monde professionnel. En L3, les étudiants apprennent à réaliser un bilan de compétences, à élaborer un *curriculum vitae* et à rédiger des lettres de motivation. Au sein du parcours professionnalisant *Langues et interculturelités*, il existe peu de relations avec les acteurs du monde professionnel. Un cours de méthodologie sur le domaine culturel (musée, spectacles vivant, musique) est proposé et les étudiants ont l'obligation d'effectuer un stage en entreprise et à l'étranger en L3.

Au-delà de ces initiatives, il y a en définitive peu de liens visibles avec le monde professionnel dans cette formation qui envisage à court ou moyen terme d'ouvrir des licences professionnelles ou des masters innovants.

Place des projets et des stages

Les stages ont une place importante dans cette formation, la ville de Strasbourg et sa région offrent des opportunités intéressantes pour les stagiaires (écoles, collèges, lycées, centres culturels, Conseil de l'Europe).

Un stage de deux semaines à deux mois doit être effectué par les étudiants en L2, la durée du stage est de trois à huit semaines pour les étudiants en L3. Dans le parcours *Langues et interculturelités*, la place des stages est renforcée : les étudiants doivent effectuer un séjour linguistique de deux à quatre semaines au cours de la L2 ainsi qu'un séjour en entreprise à l'étranger et un stage obligatoire en L3. Tous les stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport.

Inscrits dans la maquette, les stages ont un effet incitatif même si les étudiants se heurtent souvent à des difficultés de financement qui peuvent entraver leur bon déroulement. Le dossier ne précise pas ce que doivent effectuer les étudiants qui ne sont pas en mesure de réaliser un stage.

Place de l'international
<p>De nombreuses possibilités de mobilité sortante sont offertes : une cinquantaine d'échanges Erasmus+, une dizaine de partenariats internationaux (échanges, postes de lecteurs ou d'assistants en Allemagne, Royaume-Uni, Ecosse, Irlande, Italie, Grèce, Hongrie, Pologne, Roumanie, Suède), des échanges avec le Canada, la Chine, les Etats-Unis, le Japon, la Russie. Trois autres accords sont en cours de préparation.</p> <p>Malgré cette offre substantielle, la mobilité étudiante sortante n'est que de 2 % des effectifs bien que des aides de l'IDEX (Initiatives d'excellence) soient attribuées en matière de bourses. Le dossier évoque les problèmes économiques et/ou la frilosité des étudiants. On s'interroge sur la mobilité enseignante, cet élément n'est pas évoqué. Il n'est pas fait non plus référence à une double diplomation ou à des délocalisations.</p> <p>Compte-tenu de l'ouverture à l'international nécessaire pour cette formation, il conviendrait de stimuler davantage la mobilité entrante et sortante des étudiants, voire des enseignants.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme étranger équivalent peuvent accéder à la formation.</p> <p>Quelques dispositifs classiques d'aide à la réussite sont proposés : des laboratoires de langue et des équipements vidéo ont été mis en place avec le soutien financier d'un LABEX (Laboratoire d'excellence). La formation souhaite faire de la plate-forme <i>Moodle</i> un outil central d'aide à la réussite. Des possibilités de réorientation sont possibles à l'issue de la L1 vers « d'autres formations ». Le dossier ne détaille pas les possibilités qui sont offertes en la matière.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La place du numérique est conforme à la norme dans cette formation où les cours sont dispensés essentiellement en présentiel sauf pour le parcours en allemand (formation ouverte à distance) pour lequel les étudiants utilisent la plate-forme <i>Moodle</i> pour les travaux écrits et Adobe Connect pour l'évaluation orale. Le certificat informatique et internet (C2i) est proposé par tous les départements de la faculté des langues et des cultures étrangères.</p> <p>Il existe des aménagements pour les étudiants salariés, essentiellement des dispenses d'enseignement. Il n'est pas fait mention de dispositions spécifiques pour les étudiants en situation de handicap. Une initiative est à souligner dans le parcours <i>Allemand</i> : le recours au théâtre en langue étrangère comme pratique innovante pour renforcer la prise de parole professionnelle. La formation, avec le soutien de l'IDEX, envisage de développer l'insertion d'autres pratiques innovantes dans les cursus académiques comme le <i>Slam Painting</i> ou le <i>Creative Writing</i>.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le contrôle continu est le mode retenu pour l'évaluation des enseignements. La deuxième session d'examens supprimée en 2013 a été réintroduite après une décision du tribunal administratif en 2014. Le dispositif d'évaluation est relativement classique : il existe des jurys d'enseignants-chercheurs par année de licence ; les étudiants ayant validé au moins un semestre peuvent passer en année supérieure. Les modalités d'évaluation des compétences et des connaissances sont soumises chaque année à l'approbation du conseil de la formation et de la vie universitaire (CFVU).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>L'équipe est pleinement consciente qu'elle ne dispose pas des outils nécessaires pour mesurer efficacement le suivi de l'acquisition des compétences s'agissant d'une formation au spectre linguistique aussi large. Une évaluation fréquente et variée réalisée dans le cadre des enseignements permet de prendre la mesure relative des progrès réalisés au cours des apprentissages. Cependant, le dossier met clairement en lumière le manque d'outils spécifiques pour évaluer le suivi de l'acquisition des compétences. Il est indiqué que cette question sera au cœur de la réflexion à mener pour le prochain contrat quadriennal (2018-2022).</p>

Suivi des diplômés

La formation se heurte aux mêmes difficultés pour ce qui est du suivi des diplômés. Les rapports et enquêtes des services centraux de l'Université de Strasbourg et du service d'aide au pilotage ainsi que les statistiques fournies par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (ORESIP) pour les deux universités alsaciennes sont rares et peu significatifs. Des questionnaires recueillis à la fin des stages montrent que certains étudiants poursuivent leurs études en master *Traduction* ou *Sciences politiques* (en France ou à l'étranger), d'autres accèdent à des postes de médiateurs interculturels ou parviennent à travailler en tant qu'assistants au Conseil de l'Europe ou au Parlement européen. Il n'existe pas de données statistiques précises. Un dispositif *Alumni* (réseau d'anciens étudiants) a été mis en place par l'Université mais n'a pu démontrer son efficacité à ce stade.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Une commission de pédagogie fait office de conseil de perfectionnement. Cette commission est placée sous la tutelle du conseil de faculté qui statue sur les propositions qu'elle émet. La présence des étudiants semble être très minime. Peu présents dans les instances de pilotage, les étudiants paraissent peu concernés par les procédures d'évaluation des enseignements. On note un taux de réponse de 20,5 % aux questionnaires qui leur sont soumis. Une réflexion est engagée au sein de la formation sur les moyens et démarches à mettre en œuvre pour renforcer l'implication des étudiants dans les procédures d'évaluation des enseignements pour tous les parcours.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation offre un éventail original de langues parfois rares et de parcours spécifiques (bi-langues, *Arts et culture dans l'espace transfrontalier*, *Langues et interculturelités*).
- La licence *LLCER*, dans ses choix de langues et de parcours, s'inscrit de façon tout à fait cohérente et adéquate dans le cadre régional et européen du territoire de Strasbourg et bénéficie du dynamisme de la région.
- L'offre de mobilité est vaste et constitue un atout majeur pour les étudiants qui s'orientent vers la recherche ou vers une insertion professionnelle après la licence.
- Des pratiques innovantes en langue étrangère sont à souligner en matière de prise de parole (théâtre, *Slam painting*, *Creative writing*).

Points faibles :

- Malgré le dynamisme de la formation, les étudiants sont peu impliqués dans ses dispositifs de suivi (conseil de perfectionnement et processus d'évaluation des enseignements).
- La part des intervenants professionnels et la part d'enseignements pré-professionnalisants est limitée au regard des débouchés indiqués dans la fiche RNCP et des souhaits de la formation de mettre en place des licences professionnelles ou des masters plus innovants.
- Les collaborations avec les institutions culturelles locales et internationales sont peu développées, dans un environnement riche comme celui de la ville de Strasbourg.
- Il existe paradoxalement trop peu de mobilité étudiante sortante par rapport à l'offre de mobilité proposée.
- Faiblesse du suivi des diplômés et du suivi de l'acquisition des compétences.

Avis global et recommandations :

La licence *LLCER* est de grande qualité s'agissant des contenus et de l'organisation des enseignements : l'offre de langues est large et diversifiée, les parcours proposés sont nombreux, cohérents et sont en phase avec l'environnement régional, européen et mondial.

La formation laisse augurer des possibilités professionnelles plurielles. A cet égard, il serait nécessaire d'offrir une plus grande palette d'enseignements pré-professionnalisants et de laisser davantage de place à des acteurs du monde professionnel en vue de ne pas préparer les étudiants exclusivement à l'enseignement ou à la recherche.

Les nombreuses possibilités à l'international témoignent du dynamisme de la formation et devraient être davantage exploitées par la communauté étudiante et enseignante.

Enfin, le pilotage de la formation mériterait d'être amélioré. Cela passe vraisemblablement par une implication accrue des étudiants dans les dispositifs de suivi de la formation et par une meilleure connaissance du devenir des diplômés.

Observations de l'établissement

Licence

Mention : *Langues, littératures et civilisations
étrangères et régionales*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Michel DENEKEN
Président

En page 3 du rapport dans la partie « Présentation de la formation », le rapport relève : « des parcours spécifiques : la licence bi-langue *Portugais-espagnol*, trois parcours spécialité *Allemand (Langues et cultures des mondes germaniques, Enseignement à distance, Préparation au professorat des écoles)*, des parcours transfrontaliers, nordiques ou encore un parcours *Dialectologie*. »

Le parcours *Préparation au professorat des écoles* est proposé en L3 dans les parcours d'Études anglophones ou Mondes germaniques et non uniquement en allemand.

Il n'existe pas de parcours en dialectologie à proprement parler. Le Département de dialectologie alsacienne et mosellane offre en revanche un large panel de cours dont le suivi est optionnel ou obligatoire en fonction des maquettes dans lesquelles ils s'insèrent.

Strasbourg, le 2/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr